

ENERCOOP NORMANDIE

Catégorie : Transition énergétique, gouvernance collective, réappropriation citoyenne de l'énergie

Adresse :

45 avenue Robert Hooke
76800 Saint-Etienne du Rouvray

Numéro de téléphone : 02 32 80 99 80

Mail : mathieu.defrance@normandie.enercoop.fr
contact@normandie.enercoop.fr

Objectifs :

- 1) Construire une alternative aux énergies polluantes
- 2) Limiter le gaspillage des ressources
- 3) Redonner les clés de l'énergie aux citoyens

Présentation :

L'objet d'Enercoop est la transition énergétique citoyenne. Son activité principale est la commercialisation d'électricité 100% renouvelable. Associant les consommateurs, les producteurs, les salariés à sa gouvernance, elle vise une transition énergétique citoyenne basée sur la démarche négaWatt : sobriété, efficacité, renouvelable.

Elle permet à chacun de s'approvisionner en électricité renouvelable, de s'informer et de comprendre le système énergétique français pour agir sur son évolution, et de développer des solutions pour réduire la consommation d'énergie. Ses statuts coopératifs garantissent son indépendance, sa lucrativité encadrée, l'équilibre dans la prise en compte des différents intérêts de ses sociétaires et son lien au territoire.

Statut juridique : SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif)

PLUS-VALUES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

Enercoop Normandie fait partie du réseau de Sociétés de coopératives d'Intérêt Collectif (SCIC) appelé Enercoop. Elle a été créée il y a dix ans par des précurseurs dans le domaine de la transition énergétique qui étaient parmi les premiers à adopter ce statut avec au départ 500 sociétaires.

La SCIC est juridiquement indépendante, mais elle mutualise et coopère avec le réseau de coopératives régionales qui agissent en région dont Enercoop est sociétaire (10 au total dont la nationale).

Ces coopératives sont également liées à Enercoop grâce à des contrats commerciaux (contrat de marque Enercoop) et à travers des engagements moraux (chartes coopératives, d'approvisionnement qui assurent la cohérence des pratiques managériales et commerciales).

Statutairement elle répartit à parts équitables le pouvoir de décision de l'assemblée générale entre différentes catégories d'associés, définies par leur rapport au projet : usagers, salariés, producteurs, partenaires, collectivités...

Sa particularité coopérative se caractérise aussi par la participation des sociétaires usagers à son activité économique en matière de communication de représentation et d'investissement dans les moyens de production.

LES USAGERS

De manière générale, la citoyenneté et la consommation responsable , sont au cœur du projet coopératif chez Enercoop.

C'est une structure autonome qui permettant aux sociétaires usagers de devenir propriétaires d'installation de production d'électricité, via des entités de propriété et d'exploitation à gouvernance ouverte (type SEM, SCIC, SAS à statuts de type coopératifs...). Ils peuvent alors devenir investisseurs et contrôler ces entités.

En matière de solidarité et de lutte contre l'exclusion, les sociétaires développent, à travers l'association partenaire Energie Solidaire, des mécanismes de lutte contre la précarité (formation, conseil et accompagnement en lien avec les organismes sociaux).

Par exemple, grâce à la collecte de micro-dons sur les factures des consommateurs, grâce à l'arrondi à l'euro supérieur puis reversés à l'association).

LES SALARIES/BENEVOLES

Les sociétaires contribuent concrètement au développement de la coopérative aussi bien sur plan de son activité économique que de sa gouvernance.

Bien que Enercoop se situe dans un modèle marchand, il y a une vraie ambition et une volonté de mettre en place des moyens pour adopter un modèle de gouvernance alternatif.

Pour permettre aux sociétaires de connaître les rouages de son fonctionnement et pouvoir se prononcer sur les décisions structurantes, la coopérative a mis en place des formations en plusieurs étapes. Elles permettent de renseigner les sociétaires sur le système énergétique français et sur les spécificités d'Enercoop. Par exemple, les formations Dr Watt qui permettent aux usagers de réaliser un auto-diagnostic de leur consommation d'électricité.

Concernant le sens du travail, Enercoop est une coopérative écologiste et militante où les salariés sont associés aux décisions et où les sociétaires ont une grande autonomie et un sens de l'initiative.

LA STRUCTURE AU SEIN DU TERRITOIRE D'ACTION

À l'échelle nationale, Enercoop développe des activités visant à la réduction de la demande d'énergie et au développement de projets de production citoyens. En Normandie, la structure développe et commercialise une formation à la transition énergétique pour les collectivités.

L'objectif étant de faire en sorte que les collectivités locales intègrent les enjeux énergétiques d'aujourd'hui dans leurs décisions structurantes (urbanisme, approvisionnement et soutien aux filières, aménagement, services...)

Pour cela elle mobilise les spécialistes du territoire en matière de construction écologique, d'urbanisme durable, de transition agricole, d'éco mobilité et de production d'énergie renouvelable pour former les stagiaires : le CAUE, Interbio Normandie, l'ARDES, l'ARPE, la Roue Libre... De plus, Enercoop Normandie est en lien permanent avec le territoire puisqu'elle s'inscrit dans de nombreux réseaux locaux de l'ESS comme l'ARDES, L'URSCOP, Normandie Equitable...